

Match Paris – Bas-Rhin

Règlement intérieur

Le match Paris – Bas-Rhin est organisé conjointement par le Comité des Echecs du Bas-Rhin (CEBR) et le Comité Du Jeu d'Echecs de Paris (CDJE 75). Le match se déroulera le dimanche 24 septembre à la salle du Bon Pasteur, 10 boulevard Jean-Sébastien Bach 6770 Strasbourg.

Article 1 – Participation

La participation au match vaut acceptation du présent règlement.

Peuvent participer les joueurs sélectionnés des deux comités départementaux, possédant un classement Elo strictement inférieur à 2200 et licenciés A au moment du match.

Article 2 – Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (87^{ème} congrès de la FIDE - octobre 2016) en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2017.

Article 3 – Déroulement du match et compositions

Le match se déroule sur vingt-deux échiquiers et en deux rondes à la cadence de 60 min + 30 s/coup pour les échiquiers 1 à 12 (catégories pupille à junior) et à la cadence de 50 min + 10s/coup pour les échiquiers 13 à 20 (catégories poussin et petit poussin).

1^{ère} ronde à 10h30

2^{ème} ronde à 14h00

Chaque sélection comportera obligatoirement pour les échiquiers suivants :

- 1 - Un joueur juniors ou plus jeunes, nés en 1998 ou après.
- 2 à 3 - Deux joueurs minimes ou plus jeunes, nés en 2002 ou après.
- 4 à 7 - Quatre joueurs benjamins ou plus jeunes, nés en 2004 ou après.
- 8 à 12 - Cinq joueurs pupilles ou plus jeunes, nés en 2006 ou après.
- 13 à 17 - Cinq joueurs poussins ou plus jeunes, nés en 2008 ou après.
- 18 à 20 - Trois joueurs petits poussins nés en 2010 ou après.

Au moins un masculin et une féminine devront être présents pour chaque catégorie entre petits poussins et minimes.

Les rondes seront feront en match aller-retour avec inversion des couleurs.

Lors de la première ronde, l'équipe reçue aura les blancs aux échiquiers impairs et les noirs aux échiquiers pairs. Inversion des couleurs à la ronde 2.

Les résultats individuels seront homologués pour le classement ELO Fide d'octobre 2017.

Article 4 – Classement

Sur chaque échiquier une victoire, par forfait ou effectivement jouée, apportera un point.

Une défaite apportera zéro point et les parties nulles ne seront pas comptabilisées.

La sélection marquant le plus de points remportera le match.

En cas d'égalité, le premier départage sera le Berlin, le second sera la moyenne d'âge la plus faible.

Un trophée ira à la sélection victorieuse.

Article 5 – Discipline

L'usage du téléphone portable ou de tout autre moyen électronique de communication est totalement proscrit dans la salle de jeu.

Tout son émis par un téléphone et/ou autre moyen électronique de communication (sonnerie, alarme, ou vibreur), entrainera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.

Analyse et blitz interdits dans la salle de jeu. Une salle annexe sera prévue à cet effet.

Toute discussion et toute lecture suspecte est interdite.

Chaque participant s'engage à respecter les locaux et le matériel mis à disposition par l'organisateur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate de la rencontre.

Article 6 - Arbitrage

L'arbitre principal sera M. Thierry BOUDART (Arbitre Fédéral 3).

Pour le CDJE 75,
M. Yves Lamorelle

Pour le CEBR,
M. Adrien Jacquot

L'arbitre principal,
M. Thierry Boudart